

2B INVEST
Société civile
au capital de 1 000 euros
Siège social : 289 rue Solférino 5900 LILLE
Société en cours de constitution
Ci-après la « Société »

Les soussignés :

Monsieur Barry BOUTHILLIER

Né le 22 octobre 1978 à LILLE
Demeurant 21 rue Chanzy 59260 LEZENNES
Célibataire

Madame Josiane BRUNEEL

Née le 14 septembre 1947 à DISKMUIDE (Belgique)
Demeurant 365 chaussée de Warneton 7784 BAS WARNETON (Belgique)
Divorcée

Se sont réunis à l'issue de la signature des statuts de la Société, le 11 juillet 2025, au siège social, pour désigner d'un commun accord le premier gérant de la Société, conformément aux dispositions de l'article 19 des statuts de ladite Société.

À cet effet, ils ont convenu ce qui suit :

1. NOMINATION DU GERANT

Les soussignés nomment en qualité de gérant de la Société :

Monsieur Barry BOUTHILLIER, né le 22 octobre 1978 à LILLE, demeurant 21 rue Chanzy 59260 LEZENNES (Ci-après le « **Gérant** ») pour une durée illimitée.

L'entrée en fonction ne sera effective qu'à partir du jour où la Société aura été immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés.

Le Gérant déclare accepter les fonctions de gérant qui viennent de lui être confiées.

Il affirme n'exercer aucune autre fonction, ni être frappé d'aucune incapacité ou interdiction susceptible de les empêcher d'exercer ce mandat.

2. POUVOIRS DU GERANT

Le Gérant exerce ses fonctions dans le cadre des dispositions légales et réglementaires et dans les conditions prévues aux articles 19 et 20 des statuts.

3. REMUNERATION DU GERANT

En rémunération de ses fonctions, le Gérant aura droit à une rémunération qui sera fixée au cours d'une prochaine délibération des associés.

Il aura droit en outre au remboursement de ses frais de représentation et de déplacement sur justificatifs.

Le présent acte en date du 22 juillet 2025 sera mentionné sur le registre des délibérations tenu au siège social de la Société et un exemplaire original signé par tous les associés sera conservé dans les archives sociales.

À cet effet, un original des présentes est remis au gérant qui le reconnaît.

Josiane BRUNEEL



Bon pour acceptation des fonctions de gérant

Barry BOUTHILLIER

Signature précédée de la mention « *Bon pour acceptation des fonctions de gérant* »

